



Repos compensateur ou jour de congés posé?

Par **mathildep**, le **23/05/2016** à **13:26**

Bonjour,

Je suis agent administratif dans une collectivité territoriale. Je suis sur un rythme de travail de 35h, du lundi au vendredi, et ai droit à faire 14h00 en plus par mois (ARTT).

Exceptionnellement, je dois de temps en temps, travailler le samedi et le dimanche. Ces heures me sont alors payées en HS.

Etant donné que je ne peux travailler 12 jours d'affilée, on me demande de poser des jours de congés pendant la semaine afin de pouvoir travailler le weekend, est-ce normal?

Merci pour votre aide.

Cordialement,
Mathilde

Par **P.M.**, le **23/05/2016** à **15:43**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

Par **mathildep**, le **23/05/2016** à **15:51**

Merci pour votre retour,
Cordialement,
Mathilde